

Image not found or type unknown



Successions liees ou pas???

Par **BAYOFRE3**, le **28/03/2011** à **21:29**

Bonjour,
La mère est décédée en 1998.
Son fils est décédé en 2001 sans avoir pris position dans la succession de sa mère.
Le petit fils a renoncé à la succession du père à cause de dettes.
Question: le petit fils peut-il accepter la succession de la grand-mère sans devoir accepter celle du père?